



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030544

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/01/2026 11H16 C:005360 I:21010
V/REF : 1043749
V/Email reçu le Jeudi 08/01/2026 à 11H16

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06258
IMMEUBLE : VICTOR HUGO -6258
21/23, AVENUE VICTOR HUGO
.
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Vaulx en Velin, le 11 Mars 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N23 HUGO - LOGEMENT DE MME BAIZID ET M RUZNIC AU 1ER - TEL
06 13067708 OU 07 88238958

MOTIF : INTERVENIR POUR :
-REPLACEMENT JOINT BALAIS SUR PORTE ENTREE : LE LOCATAIRE SIGNALA QUE
L'AIR PASSE SOUS LA PORTE D'ENTREE
-VERIFICATION DES JOINTS SUR TOUTES LES FENETRES (AIR)
-REMISE EN PLACE DES CAISSONS (LE LOCATAIRE SIGNALA QUE DE L'AIR PASSE
SUR LES COTES DES CAISSONS)

Donneur d'ordre : Mme N. NASRI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 14/01 A 14H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME BAIZID ET MR RUZNIC AU 1ER ETAGE
REMISE EN PLACE DU VOLET ROULANT DU SALON
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

MISE EN PLACE DE JOINT AVEC SILICONE SUR LE CAISSON DU VOLET ROULANT
DU SALON ET DE LA CHAMBRE QUI LAISSAIT PASSER L'AIR

REGLAGE DE LA PORTE D'ENTREE DU LOGEMENT QUI LAISSE PASSER ENORMEMENT
D'AIR
SANS RESULTAT
IL EST NECESSAIRE D'INTERVENIR A DEUX TECHNICIENS POUR LE DEGONDAGE
DE LA PORTE

PRESENCE IMPORTANTE DE PRISE D'AIR DANS LE LOGEMENT
CONTROLE DE TOUTES LES PIECES ET LES FENETRES
NOUS CONSTATONS QUE LES GRILLES D'AERATION DU SALON SONT ABIMEES

LE 26/01 A 14H45 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME BAIZID/MR RUZNIC AU 1ER ETAGE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DEGONDAGE DE LA PORTE PALIERE
REGLAGE ET MISE EN PLACE D'UN JOINT
REGLAGE DE LA GACHE
MISE EN PLACE DE 4 RONDELLES
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 27/01/26 a 18H08 nadia.nasri@semcoda.com
MP LCOMPTER Email envoyé le 27/01/26 a 18H08 Mme J PARUNAKIAN
AR LGESTION Email envoyé le 19/01/26 a 10H55 Mme N. NASRI
PREVOIR LE REMPLACEMENT DES GRILLES D'AERATION DU SALON QUI SONT ABIMEES
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER
Suite a donner : OUI. Le 26/01/2026 a 16:01

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	1	67,21	67,21
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	3	51,70	51,70
1,00	MS00035-FP.joints a levres/tubul.étanch.	3	51,70	51,70
TOTAL H.T.				227,48
T.V.A. a 10,00%				22,74
TOTAL T.T.C.En EURO				250,22

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030544

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1043749 du 02/01/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061
Téléphone : 04.78.79.36.36
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 874 518 du 02/01/2026
THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat. 1
01-EE-2212-ENT-61513100
Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MME BAIZID Sephora
MR RUZNIC EDIS
23 AVENUE VICTOR HUGO
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Téléphone : 06.13.06.77.08
06258-00001-00001-00013 H / Type 3 / 01 Etage : 01
Date entrée: 03/10/2024

Délai

Date limite exécution : 17/01/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement coordonnées du locataire 07-88-23-89-58	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00016 Remplacement Joint Balais sur porte entrée le locataire signale que de l'air passe sous la porte d'entrée 07-88-23-89-58	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00035 Fourniture et pose de joints à lèvres ou tubulaire d'étanchéité à l'air sur menuiserie extérieure, y compris toutes sujétions vérification des joints sur toutes les fenêtres (air) 07-88-23-89-58	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00064 VOLETS ROULANTS REMISE EN PLACE DES CAISSONS (LE LOCATAIRE SIGNALE QUE DE L'AIR PASSE SUR LESCOTES DES CAISSONS) 07-88-23-89-58	1,00	100,00	100,00	10,00	110,00
Total H.T.					259,19
Total TVA					25,93
Total TTC					285,12

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1043749 du 02/01/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par NASRI Nadia le 02/01/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **23 AVENUE VICTOR HUGO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **08/01/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1043749